



Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS)

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ EI

Adresse

Dupré 97180 Sainte-Anne, France

E-mail : frederic@serele.fr

Immatriculation

SIRET : 433 750 874 00037

APE : 6201Z (Programmation, conseil et autres activités informatiques)

Dispensé d'immatriculation en application de l'article L 123-1-1 du code de commerce.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Article 1 - Objet

Les prestations de services effectuées par Jean-Frédéric SÉRÉLÉ sont soumises aux conditions générales suivantes, auxquelles le client déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à Jean-Frédéric SÉRÉLÉ une commande de prestation de services.

Ces conditions générales précisent notamment les conditions de commande, de paiement et de livraisons.

Comme prévu selon l'article L. 441-6 alinéa 1 du Code de commerce, les conditions générales peuvent être consultées à tout moment sur le site serele.fr.

Ainsi toute commande passée par un client auprès de Jean-Frédéric SÉRÉLÉ implique l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales ci-après.

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales en vigueur au jour de la commande.

Article 2 - Prix

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ se réserve le droit de modifier les prix de ses prestations à tout moment, en fonction du projet de chaque client. Un prix effectué pour une autre prestation aux mêmes clients ou à un client différent ne peut être exigé.

Article 3 - Conditions financières

Modalités de paiement

Les délais de paiement sont à réception de facture.

Les prestations de services seront réglées par chèque, virement bancaire ou PayPal :

50% d'acompte non-remboursables à la signature du devis pour le démarrage de la prestation.

50% à la livraison des livrables.

En cas de non-paiement dans les délais impartis et après relance simple par mail ou par courrier, une déconnexion globale ou partielle des éléments peut être réalisée, sans autre préavis et n'entraînant aucune autre compensation.

Escomptes

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Réserve de propriété et propriété intellectuelle

Dans tous les cas, l'ensemble des prestations et sources fournis par Jean-Frédéric SÉRÉLÉ reste son entière propriété jusqu'au paiement intégral du solde à régler, conformément aux dispositions légales en vigueur. Le transfert des droits de propriété intellectuelle ne sera effectif qu'après que Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ait reçu le règlement intégral de la commande.

En aucun cas, le client ne peut revendre le travail de création et de programmation de Jean-Frédéric SÉRÉLÉ.

Pénalités de retard

En cas de retard ou défaut de paiement, Jean-Frédéric SÉRÉLÉ sera en mesure de facturer des pénalités de retard, calculées au taux d'intérêt légal 4,22 %.

Le non-respect de ces conditions de paiement interrompt automatiquement la prestation en cours et suspend les services.

Article 4 – Livraison des prestations et livrables

Délais de livraison

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ s'engage à respecter les besoins exprimés par le client dans le cahier des charges établi et à mettre en œuvre tous les moyens mis à sa disposition pour concevoir et réaliser le projet, mais ne souscrit aucune obligation de délai.

La publication par Jean-Frédéric SÉRÉLÉ du service est tributaire de la fourniture par le client des informations nécessaires à la réalisation de la commande, iconographie, contenus textuels ou tous autres éléments.

Les délais indiqués sur le devis et le bon de commande sont indicatifs, ils ne constituent pas un engagement formel. En cas de dépassement ils ne peuvent ouvrir à des dommages et intérêts ou autre forme de pénalités.

Ils sont indiqués dans le cadre d'un respect réciproque des délais.

Force majeure

Les cas de force majeure suspendent provisoirement ou définitivement les obligations des parties.

Les parties conviennent que la force majeure se définit comme tout événement imprévisible, irrésistible, et indépendant de la volonté des parties, contre lequel elles n'ont pu raisonnablement se prémunir.

De façon expresse, sont considérés comme des cas de force majeure, ceux habituellement retenus par la loi et la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Article 5 – La documentation

Confidentialité

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la confidentialité des informations qui lui sont transmises. Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ne saurait toutefois être tenu responsable d'éventuelles divulgations intervenues sur le réseau internet ou chez des tiers.

Documents transmis

En aucun cas Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis pour la réalisation des services commandés. Le client est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

Éthique

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ se réserve le droit de refuser tout document, texte ou image, contraire à son éthique, aux bonnes mœurs ou non conforme à la législation en vigueur.

Sécurité

La responsabilité de Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du client ou pour un piratage de la messagerie du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par Jean-Frédéric SÉRÉLÉ et ses fournisseurs.

Indemnité

Le client convient de défendre, garantir et de mettre à couvert Jean-Frédéric SÉRÉLÉ contre toute perte, dommage ou réclamation concernant l'usage des services fournis par Jean-Frédéric SÉRÉLÉ au client aux termes des présentes, y compris à titre non limitatif : toute fausse publicité, responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de tout produit ou service vendu ou proposé par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut de fonctionnement des services ou pour tout contenu soumis ou proposé par le client.

Article 6 - Utilisation et limite de responsabilité

Utilisation du service

Il est entendu que Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ne pourra être tenu responsable des mauvaises utilisations faites des outils qui seront le fruit de son travail.

Les éléments constitutifs de la prestation ou autres outils informatiques sont soumis à des règles pouvant varier suivant les lois des pays où se trouvent vos utilisateurs.

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ ne peut être tenu pour responsable en cas de problèmes avec les contenus de votre application web ou mobile. Il vous appartient de vérifier si les éléments (textes, images, sons, vidéo, autres, ...) utilisés respectent le droit.

Ainsi les textes, images, illustrations, et autres éléments fournis par vos soins doivent vous appartenir en termes de droits d'utilisation. En aucun cas vous ne pouvez demander à Jean-Frédéric SÉRÉLÉ une quelconque indemnisation sur d'éventuelles conséquences générées par un outil fourni par ses soins.

Les offres

Toutes les informations contenues sur le site de Jean-Frédéric SÉRÉLÉ sont susceptibles de changer sans préavis.

En aucun cas Jean-Frédéric SÉRÉLÉ accepte des conditions de commande visant à annuler ou modifier ses propres conditions de vente ou de garantie. Ni d'escompte imposé pour paiement comptant.

Aucune information ne peut être reproduite sans accord écrit.

Hébergement et nom de domaine

Jean-Frédéric SÉRÉLÉ se réserve le droit de faire effectuer les prestations d'hébergement et d'enregistrement de nom de domaine, chez un prestataire extérieur à l'entreprise.

Dans ce cas précis, les conditions générales du prestataire s'appliquent pour l'hébergement et la location de noms de domaines.

Article 7 – Droit applicable et attribution de juridiction

Pour tous litiges survenant entre les parties au sujet du contrat et de ses suites, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de Pointe-à-Pitre.